TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLAGE DANS LE N°106 DE JUILLET / AOUT 2018

Morainvilliers & Bures
Les Nouvelles

UN TRÈS BEL ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS !

Prochain bouclage des Nouvelles
N° 107 - Septembre 2018
Remise textes : le 20 Août 2018
Parution : le 5 Septembre 2018

Au sommaire ...

LA MAIRIE VOUS INFORME 2 à 7

Dondesang / Calendrier utile / Horaires Mairie / Carte européenne d'Assurance Maladie / Canicule / Nouveaux Rythmes scolaires / Inscription restauration scolaire / Qui doit désherber les trottoirs / Conseil municipal du 20 juin 2018.

DOSSIER DU MOIS 8 à 11

Une eau potable adoucie depuis le 1er juillet 2018.

ACTUALITES 12 à 11

Protection phonique de l'Aire de Morainvilliers / Guide du Routard Vallée de la Seine / Opération Tranquillité Vacances / Baisse de la vitesse maximale autorisée de 90 à 80 km/h / Barbecue : l'appel au bon sens.

ZOOM ARRIERE 15 à 19

Exposition nature à l'école élémentaire de Bures / Kermesse des écoles de Bures / Cérémonie d'entrée en 6e et remise du permis internet / 12e édition du Trail du Vieux Lavoir / Magnifique finale sur grand écran ! / Fête de la St Jean.

A VOS AGENDAS 19

Salon des Arts Propos d'Artistes 2018

PETITES ANNONCES & BABY SITTING 20

ASSOCIATIONS 21 à 28

EST-CE QUE TU DONNES POUR LES VACANCES ?

MOI JE N'AI PAS CHANGÉ D'ADRESSE.

Prenez le pouvoir, créez votre espace donneur sur donneurs.efs.sante.fr

*Service disponible selon régions indiquées sur le site. Bientôt disponible sur application mobile.

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service & appel gratuits

La mairie vous informe

Les principales dates à retenir

ENCOMBRANTS :

Collecte le mercredi 5 septembre 2018

> Sont considérés comme des encombrants : sommiers, matelas, ferrailles, meubles de moins de 2,50m de haut et de moins de 100 kg. Pas de déchets toxiques ni de gravats.

> A déposer en bordure de rue la veille à partir de 19h ou avant 6h le matin) à raison de 2m³ par collecte et par foyer.

Retrouvez toute l'information sur gpseo.fr

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions en contactant INFOS DECHETS : 01 34 01 20 36

DÉCHETS VERTS :

en juillet et en août : attention 1 semaine sur 2

lundis 6 et 20 août

lundis 3, 10, 17, et 24 septembre

TRAVAUX BRUYANTS

➔ Nous vous rappelons que l'utilisation d'engins à moteur, tronçonneuses, tondeuses thermiques ou électriques, jets haute pression… tous travaux bruyants sont :

- **interdits les jours fériés toute la journée**
- **tolérés les dimanches de 10h à 12h**
- **permis les autres jours sauf entre 20h et 8h**

NOUS CONTACTER

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Par téléphone : 01 39 75 87 53 aux horaires d'ouverture (ci-dessous)

Par courriel : Depuis le formulaire NOUS CONTACTER sur notre site www.morainvilliers-bures.fr

Par courrier : Mairie - Place de l'église 78630 Morainvilliers

Fermetures exceptionnelles de la Mairie :
Samedi 29 juillet,
Lundi 14 août,
Mardi 15 août

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil :

Lundi :	9h à 12h / 14h à 17h
Mardi :	9h à 12h
Mercredi :	9h à 12h
Jeudi :	9h à 12h
Vendredi :	/ 14h à 17h
Samedi :	9h à 12h

LA MAIRIE EST DESORMAIS FERMEE LE JEUDI APRES-MIDI

Service de l'urbanisme et du cadastre : Uniquement lundi , mardi et jeudi de 9h00 à 12h00.

LES NOUVELLES

Directeur de la publication : Fabienne Devèze

Adjointe à la communication : Stéphanie Martin

Comité de rédaction : Equipe municipale

Mise en page : Anna Design

Impression : Ateliers Demaille, Alfortville

La mairie vous informe

Santé

Pensez à votre carte européenne d'Assurance Maladie...

Si vous partez en Europe, pensez à télécharger directement votre carte européenne d'Assurance Maladie depuis l'appli ameli. Elle vous permettra la prise en charge de vos frais de santé.

Canicule

Protégez-vous de la chaleur

En cas de fortes chaleurs, certaines personnes comme les séniors, les nourrissons ou les femmes enceintes, sont plus fragiles.

Afin de prévenir un coup de chaleur ou la déshydratation, quelques précautions doivent être prises :

- Boire régulièrement de l'eau ;
- Mouiller son corps et se ventiler ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Éviter les efforts physiques ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

➔ **Plus d'informations sur** http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-comprendre.asp

Rentrée scolaire 2018

Nouveaux rythmes scolaires : retour a la semaine de quatre jours

Rythmes scolaires à compter du lundi 3 septembre 2018

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

*Ecole**	*Pause méridienne*	*Ecole**
8h30-12h	*12h-14h*	*14h-16h30*

** Ouverture des portes des écoles 10' avant*

Restauration scolaire

Inscrivez vos enfants en Mairie avant le 5 août 2018

La campagne d'inscription pour la rentrée 2018 est lancée et se terminera le 4 août 2018. Pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire (inscription annuelle), il vous suffit de vous rendre en mairie avec les pièces demandées détaillées dans le dépliant communiqué via les écoles ou sur la fiche d'inscription et règlement disponibles sur le site www.morainvilliers-bures.fr. Aucun règlement n'est à effectuer avant l'émission de la première facture en septembre.

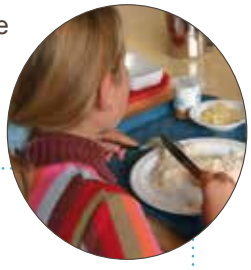

Toute inscription non effectuée avant la rentrée scolaire du 3/09/18 entraine automatiquement l'application du tarif hors délai pour l'ensemble des repas de la première période à savoir du 3/09/18 au 19/10/18 (conformément au règlement restauration scolaire 2018-2019).

La mairie vous informe

Rappel

Qui doit désherber les trottoirs ?

Pour rappel, le désherbage des limites de propriétés et pieds de murs doit être effectué par les habitants. La Communauté urbaine GPS&O est chargée du désherbage du trottoir et du caniveau.

Résumé du compte-rendu

Conseil municipal du 20 juin 2018

> DECISION 2/2018 : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION RENOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS:

Un marché à procédure adaptée est passé avec la société Bâti Construction et Rénovation – 15 rue Mozart 78200 MANTES LA JOLIE pour :

- Lot 1 : démolition-platerie-cloisons sèches- carrelage pour 10 541.90 € HT
- Lot 2 : électricité pour un montant de 7 513.50 € HT
- Lot 3 : plomberie-chauffage pour un montant de 4 995.00 € HT
- Lot 4 : peintures intérieures-sols souples-petites menuiseries pour un montant de 15 444.80 € HT

La durée des travaux est du 6 juin au 31 août 2018.

> DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS – AMENAGEMENT ET VALORISATION DE BATIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil municipal,
Considérant que le projet d'aménagement et de valorisation de bâtiments à savoir la rénovation de l'ancienne école élémentaire pour l'accueil du périscolaire et du centre de loisirs et l'acquisition de mobiliers pour l'ouverture d'une bibliothèque

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

- **DECIDE** de solliciter auprès de la Communauté Urbaine GPS&O l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 45 534.47 € pour le projet de rénovation de l'ancienne école pour l'accueil du périscolaire et du centre de loisirs, ainsi que l'acquisition de mobiliers pour l'ouverture d'une bibliothèque, conformément au plan de financement joint en annexe

> DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS – AMENAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS

Le Conseil municipal,
Considérant les projets d'aménagement d'espaces publics à savoir :

- gestion des eaux pluviales chemin rural n°10
- réfection de la sente rue de la Croix de l'Orme
- création d'un escalier parvis de la mairie
- création d'une allée stabilisée devant l'Eglise

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DECIDE** de solliciter auprès de la Communauté Urbaine GPS&O l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 34 825.75 € pour le projet d'aménagement d'espaces publics, conformément au plan de financement joint en annexe

La mairie vous informe

> CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2018 et à l'accord du DASEN, les rythmes scolaires seront répartis sur 4 jours à compter du 3 septembre 2018

Considérant l'incidence de ce changement sur les horaires hebdomadaires des agents territoriaux

Mme le Maire propose au Conseil Municipal les modifications suivantes au tableau des emplois à effet du 1er septembre 2018 :

Il est précisé que la durée du temps travail est exprimée en centième

Nombre de Postes	Suppressions	Fonction	Date création
2	Adjoint technique contractuel TNC (7h40/hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	surveillant cantine	20/09/2017
5	Animateur contractuel TNC (6h/hebd – annualisation) IB 422 IM 375	Animateur TAP	09/07/2014
1	Adjoint technique contractuel TNC 13h/hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	surveillant cantine distribution repas à domicile	09/07/2014
2	Adjoint technique contractuel TNC 8h/hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	surveillant cantine	09/07/2014
1	Adjoint technique contractuel TNC 26h89/hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	Gestion cuisine cantine	20/09/2017
1	Adjoint technique contractuel TNC 10h27/hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	Sécurité entrées et sorties écoles	11/12/2017

Nombre de Postes	Créations	Fonction
4	Animateur contractuel TNC (6h30/hebd – annualisation) IB 422 IM 375	Animateur pause méridienne
1	Adjoint technique contractuel TNC 11h30/hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	surveillant cantine distribution repas à domicile
1	Adjoint technique contractuel TNC 23H63 /hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	Gestion cuisine cantine
1	Adjoint technique contractuel TNC 8h30/hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	Sécurité entrées et sorties écoles
2	Adjoint technique contractuel TNC 6h30/hebd.- annualisation) IB 364 IM 338	Surveillant cantine

Considérant l'avancement de grade d'un agent remplissant les conditions.

Considérant l'avis favorable émis par la commission administrative paritaire.

Nombre de Postes	Suppressions	Créations
1	Rédacteur à temps complet	Rédacteur principal 2ème classe à temps complet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
APPROUVE la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

La mairie vous informe

> SUBVENTION 2018 ASSOCIATION SPORTIVE LOISIRS ET CULTURE

Vu le dossier de demande de subvention présenté par l'association ASLC représentant la somme de 300 €

Après délibéré, le conseil municipal procède au VOTE :

Abstention : 1 (Amanda PIKE)

Contre : 13

Le conseil municipal DÉCIDE de ne pas attribuer de subvention à l'association ASLC en 2018.

> DECISION MODIFICATIVE N°2

Considérant qu'il y a lieu de régulariser des écritures réalisées les années précédentes,

Le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE les écritures suivantes

Désignation	Désignation		Désignation	
	Diminution de crédits	**Augmentation de crédits**	**Diminution de crédits**	**Augmentation de crédits**
INVESTISSEMENT				
D-2183 Matériel de bureau et matériel informatique		2 929.52 €		
D – 2313 Constructions		400.00 €		
R – 21783 Matériel de bureau et matériel informatique				2 959.52 €
R – 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles				400.00 €
Total 041 : opérations patrimoniales		3 329.52 €		3 329.52 €
Total INVESTISSEMENT		3 329.52 €		3 329.52 €
Total Général		3 329.52 €		3 329.52 €

> REGIME INDEMNITAIRE – MAINTIEN PRIME FIN D'ANNEE

La commune a instauré conformément à la législation le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) par délibération du conseil municipal du 14 décembre 2016.

La délibération ne précisait pas que la commune souhaitait maintenir la prime de fin d'année instaurée par délibération du 26 septembre 1980 et reprise notamment dans les délibérations des 30 mars 1992, 30 mars 2004 et 29 mars 2005.

Il est proposé, même si les délibérations citées ci-dessus n'ont pas été remises en cause sur ce point, de délibérer pour maintenir la prime de fin d'année telle que définie ci-dessous :

- Montant défini en fonction de la catégorie de personnel et du statut soit pour 2018 :
  - Agent de la filière technique (C, B et A) : 661 €
  - Agent de la filière sociale (C, B et A) : 661 €
  - Agent de la filière administrative (C, B et A) : 757 €
  - Agent contractuel : 189 €
  - Avoir 1 an d'ancienneté au 1er janvier pour pouvoir en bénéficier
  - Indexer ladite prime annuelle sur les revalorisations légales ou réglementaires susceptibles d'intervenir
  - Mois de versement : novembre.

Le conseil municipal, après délibéré à l'unanimité

DECIDE de maintenir la prime de fin d'année telle que définie ci-dessus.

UNE EAU POTABLE ADOUCIE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2018

Depuis le 1er juillet 2018, les Morainvillois et les Franciliens alimentés en eau potable par l'usine de Flins-Aubergenville bénéficient d'une eau adoucie grâce à la mise en place d'une unité de décarbonatation collective.

83% des consommateurs de l'ouest francilien citent le calcaire comme étant la principale cause d'insatisfaction en matière de qualité de l'eau du robinet et 92% sont favorables à une solution d'adoucissement collectif de l'eau. Pour améliorer la situation dans le cadre de sa compétence eau et assainissement, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O) et ses communes desservies par l'usine de Flins-Aubergenville, ont fait le choix de l'approvisionnement en eau adoucie avec la construction d'une unité de décarbonatation collective de l'eau au sein de l'usine gérée par le groupe Suez.

Cette unité de décarbonatation collective permet d'enlever plus de la moitié du calcaire présent dans l'eau potable et ainsi de ne plus ressentir les désagréments liés à la présence de calcaire en excès dans l'eau, tout en conservant ses qualités minérales.

Attention, la modification de la composition de l'eau distribuée rend nécessaire la modification des réglages de vos appareils électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle, etc.) et des adoucisseurs d'eau. Le procédé est par ailleurs associé à une augmentation de la concentration de sodium qui doit être prise en compte par les personnes soumises à un régime hyposodé.

Pour en savoir plus sur la décarbonatation, rendez-vous sur le site www.gpseo.fr

Pour toute question spécifique au projet, les conseillers de Suez sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au tél. **01 80 77 19 03**

répondre aux attentes des territoires

L'eau de l'ouest parisien est naturellement dure et très chargée en carbonate de calcium. Entartrage, surconsommations énergétiques, usure prématurée des électroménagers, dépenses : des nuisances clairement exprimées par les consommateurs.

En septembre 2015, une étude de BVA groupe* met en évidence 2 constats :

- **88 % des habitants estiment important de diminuer la proportion de calcaire de l'eau,**
- **92 % sont favorables à une solution d'adoucissement collectif de l'eau.**

Les collectivités des territoires, à l'écoute de ces attentes, sont donc à l'initiative de l'arrivée de l'eau adoucie : cette nouvelle usine, née de la R&D de SUEZ, entre en service à partir du 1er juillet 2018.

Réaliser un outil de production qui crée de la valeur

Les **3 800 tonnes** de carbonate de calcium retirées de l'eau chaque année sont ensuite revalorisées en remblai

enlever le calcaire en excès et fournir une eau adoucie et équilibrée

Avec une dureté de 30 degrés français (° f) dus au calcium, la mise en service de l'unité d'adoucissement collectif de l'eau de Flins-Aubergenville permet de diviser par 2 la dureté calcique de l'eau. **La moitié du calcaire est éliminée et l'eau distribuée conserve suffisamment de calcium pour être parfaitement équilibrée !**

L'insatisfaction des habitants due à l'excès de calcaire était, en effet, récurrente : inconfort (linge rêche, taches de tartre, peau sèche...) ainsi que dépenses significatives dans la lutte individuelle contre le calcaire (achat de sel adoucissant, équipements, énergie, obsolescence des appareils...).

*Etude consommateurs réalisée par BVA groupe en septembre 2015 sur le calcaire auprès d'un échantillon représentatif de la population de 18 ans et plus du département des Yvelines.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, pour une consommation d'eau de 120 m³, la lutte individuelle contre l'excès de calcaire coûte en moyenne 150 €uros par foyer.

3 avantages-clés pour les consommateurs :

pouvoir d'achat — **120 €** économisés/an/foyer
coût de l'adoucissement collectif inclus !

confort & équité — **100 %** des habitants bénéficient de l'eau adoucie

environnement — de la consommation de **détergents et déchets** (bouteilles en plastique)

l'eau adoucie, comment ça marche ?

Le principe de la réaction est la précipitation du calcaire en excès par élévation momentanée du pH de l'eau via un réactif alcalin (de la soude). Après réaction, l'eau retrouve son pH d'équilibre et le calcaire en excès est fixé sur des petits grains de sable qui, en grossissant, deviennent des billes de calcaire de 1 à 2 mm de diamètre. Celles-ci, sont valorisées en matériau de remblai.

Cette technologie est le Softazur C (réacteur catalytique).

Cette réaction s'effectue dans 3 réacteurs fonctionnant en parallèle. Les billes de calcaire formées constituent une surface de plus de 1000 hectares par réacteur, offrant aussi l'opportunité au calcaire de se déposer dans un temps très court (effet catalytique).

(°f : degré français – 1°f = 10 mg/l de $CaCO_3$ (carbonate de calcium))

Réacteur Softazur C

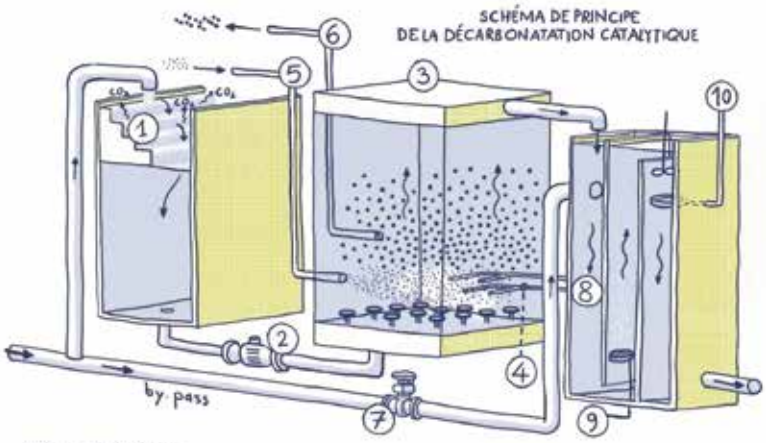

① Cascade d'aération
② Pompe
③ Réacteur de décarbonatation
④ Buses de diffusion
⑤ Injection de microsable
⑥ Collecte des billes de calcaire
⑦ Vanne motorisée de régulation
⑧ Bâche de mélange
⑨ Injection de CO_2
⑩ Injection de chlorure ferrique

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Géofiltration® est un **procédé naturel d'ingénierie hydraulique**. Mis en place par SUEZ en 2005 sur le site de production d'eau potable de Flins-Aubergenville, il permet de **contrôler le niveau de la nappe et la qualité de l'eau en réduisant de façon importante les différentes formes d'azote et notamment les nitrates.**

protéger la ressource en eau, un enjeu partagé !

Le contrat d'animation des Aires d'Alimentation des Captages qui lie l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et SUEZ vise à protéger la ressource en eau du champ captant vis-à-vis de toutes pollutions diffuses et/ou accidentelles liées aux activités humaines. Une animatrice a été spécialement recrutée en 2016. Ce sujet est également traité en coopération avec la Chambre d'Agriculture des Yvelines.

Par ailleurs, depuis 2012, SUEZ s'est associé avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France : 137 hectares sont exploités en agriculture biologique dans la zone immédiate d'alimentation prioritaire des captages.

Tous agissent pour la protection de la qualité de la nappe phréatique et du cadre de vie !

mettre en place des traitements de potabilisation multi-barrières

Pour assurer un haut niveau de qualité de l'eau et améliorer la maîtrise des risques sanitaires, SUEZ réalise des travaux sur la filière de traitement de Flins-Aubergenville depuis plusieurs années. Une étape de filtration sur charbon actif en grains offre désormais une nouvelle barrière pour compléter l'affinage existant de l'eau (charbon actif en poudre et ozone). Ces améliorations, combinées à un travail de protection de la ressource, sont les solutions pour garantir la qualité de l'eau contre les pollutions naturelles et les micropolluants organiques.

une usine performante

500 000
habitants alimentés
en eau adoucie (+ 500 000 en secours)

40 communes
directement concernées

118 000 m³
d'eau adoucie produits / jour

Dureté calcique :
15° f
de calcium
au lieu de 30° f

⊕ de valeur
pour les habitants & le territoire

Pour 120 m³ de consommation d'eau :

-18 kg
de calcaire / an / foyer

+120 €
de gain de pouvoir d'achat / an / foyer

Le Chemin de l'eau

En 2013, SUEZ a accueilli un **Atelier et Chantier d'Insertion** (ACI) baptisé « Les jardiniers de l'eau ».

Encadré par l'IDEMU, établissement francilien de l'association Croix-Rouge Insertion, l'ACI a permis de :

- **former 12 personnes éloignées de l'emploi et de contribuer à leur insertion dans la vie active,**
- **aménager une partie des espaces naturels du site.**

Ce chantier reflète la volonté de SUEZ d'accroître la visibilité du site de production d'eau potable de Flins-Aubergenville en l'**ouvrant autour des axes suivants** :

- **créer un lien avec le grand public** (mise en valeur des bâtiments industriels et des bassins de réalimentation, aménagement des espaces naturels...) et **le sensibiliser aux métiers de l'eau**
- **faire du site un réservoir de biodiversité.**

la biodiversité au cœur du site

Le **développement durable** et en particulier, la protection de la ressource en eau, sont **au cœur du process de l'unité de production d'eau potable de Flins-Aubergenville**.

Le diagnostic réalisé par **la Ligue pour la Protection des Oiseaux** sur le site en 2012 a permis de dégager des pistes de progrès dans **l'entretien et l'aménagement du site** :

- **valoriser** les milieux humides (îlots sableux dans les bassins, création d'une mare...),
- **conserver** les milieux d'intérêt écologique (entretenir les pelouses sableuses, faucher les friches...),
- **concilier** activités industrielles et patrimoine naturel en tenant compte des périodes de reproduction des espèces.

Le respect de la biodiversité est par exemple incarné par un protocole de fauchage de l'herbe destiné à protéger la couvaison de certaines espèces d'oiseaux.

Les activités de SUEZ font de ce site **un milieu de substitution pour les espèces caractéristiques de la vallée de la Seine** et des milieux faiblement végétalisés : œdicnème criard, petit gravelot, vanneau huppé, pélodyte ponctué, crapaud calamite...

Le Chemin de l'eau

SAPN

Protection phonique de l'Aire de Morainvilliers

Comme nous vous en avions informé dans les Nouvelles il y a quelques mois, la SAPN va réaliser une protection phonique entre l'aire de repos et Bures. Celle-ci consiste en un mur en gabion qui commencera dans la rampe d'accès puis à partir du bas de la rampe, un talus viendra prendre le relais jusqu'au bassin des eaux pluviales. Les 2 auront 4m de hauteur par rapport au niveau de la chaussée. En cela, la SAPN a accédé à notre demande puisque le 1er projet se limitait à 3m de hauteur.

Alors que la réfection des espaces en sous-concession, se termine, les travaux de protection phonique vont commencer dans les jours qui viennent. Nous tenons donc à vous préciser le déroulement des travaux :

- A partir du 9 juillet – Livraison des Gabions
- A partir du 16 juillet - Déplacement des réseaux pendant environ 2 semaines
- A partir de début aout – terrassement, drainage et création d'une semelle béton puis pose de gabions jusqu'à fin septembre.
- A partir du 6 aout – coupe des arbres situés sous l'emprise du talus, décapage de la terre
- A partir de fin aout, création du merlon jusqu'à fin septembre.
- Derniers jours de septembre – Pose de la terre végétale et engazonnement.

Après des discussions de longue date avec la SAPN, voilà enfin la concrétisation de ce merlon. Mais il faut bien sur passer par la phase travaux. C'est un grand pas qui est franchi.

Nous resterons bien sur vigilants pendant toute cette période.

Idées de sortie pendant l'été

C'est le moment de consulter le Guide du Routard

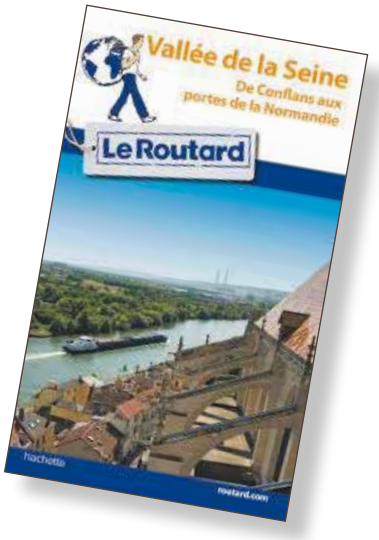

Vous recherchez une idée de balade en pleine nature ou en ville ?

Une sortie culturelle ou récréative ? Une bonne adresse pour manger ou boire un verre ? Consultez sans plus attendre le Guide du Routard « Vallée de la Seine, de Conflans aux portes de Normandie ». Publié en mars dernier, sous la houlette de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, ce volume de 110 pages permet désormais aux touristes (et aux locaux !) de découvrir les multiples facettes d'un territoire riche en patrimoine.

Le Routard, Vallée de la Seine, de Conflans aux portes de la Normandie, 4.90€ - Editions Routard Hachette, en vente chez votre libraire.

Gendarmerie d'Orgeval

L'Opération Tranquillité Vacances

N'oubliez pas que la gendarmerie peut gratuitement mettre en place pour vos absences mêmes courtes (week-end, déplacements…), le programme « Opération Tranquillité Vacances » dont vous trouverez le formulaire d'inscription ci-après. Ce formulaire, également disponible à la gendarmerie d'Orgeval doit simplement être complété et déposé en gendarmerie afin de déclencher la surveillance renforcée de votre domicile par une patrouille. Soyons tous attentifs et en cas de problème : composez le 17 ou aux heures d'ouverture joignez la gendarmerie d'Orgeval, (52, rue de la Gare à Orgeval) au **01 39 08 24 00.**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- **Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire.** Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS

Numéro de téléphone mobile :

Nom* : Prénom* :

Né(e) le* : à* : e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*

Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :

Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE

Type de résidence* :

☐ Maison ☐ Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :

Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :

Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :

Existence d'un dispositif d'alarme*

☐ Non ☐ Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE

Nom* : Prénom* :

Code postal* : Ville* :

Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :
(un numéro à préciser au minimum)

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* ☐ Oui ☐ Non

RENSEIGNEMENTS UTILES

Votre lieu de vacances : code postal : Ville :

Êtes-vous joignable pendant votre absence :

☐ Non ☐ Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :

Ou à cette adresse électronique :

Autre renseignement :
(à préciser si besoin)

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

☐ J'autorise la conservation de ces donnés pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Mise à jour : mai 2016

Sécurité routière

Baisse de la vitesse maximale autorisée de 90 à 80 km/h

La vitesse est la première cause des accidents mortels en France (31 %). Le réseau routier sur lequel les accidents mortels sont les plus fréquents est celui des routes à double sens sans séparateur central (55% de la mortalité routière). Depuis le 1er juillet 2018, la vitesse maximale autorisée passe de 90 à 80 km/h sur ces routes où la mortalité routière est la plus forte (décret n° 2018-487 du 15 juin 2018).

Civisme

Barbecue : l'appel au bon sens

Bien qu'il n'y ait pas de réglementation particulière, il suffit de faire preuve de bon sens concernant l'utilisation de barbecues. Bien évidemment ils sont interdits en forêt et sur les espaces publics… Ils doivent se faire dans des lieux réservés à cet effet et non de manière sauvage, dans des zones dégagées (éloignées de végétations sèches), et ils ne doivent pas importuner les personnes alentour (odeurs, fumées…)..

Samedi 9 juin 2018

Exposition nature à l'école élémentaire de Bures

L'équipe enseignante a convié ce samedi matin les familles de l'école pour découvrir une exposition sur le thème de la nature. Dès l'entrée, le ton est donné… poneys, poules, potager… les visiteurs sont transportés... Les parents ont découvert avec enchantement les dessins et objets confectionnés avec des produits recyclés par les enfants tout au long de l'année sur le thème nature ainsi que les animaux étudiés dans chaque classe tels que papillons, coccinelles, phasmes, poussins.

Dans la cour principale, des produits locaux offerts par les partenaires de l'école avaient pris place. Les élèves de la classe de Mme Schoeny ont animé avec brio les stands en proposant des dégustations culinaires aux familles : biscuits, miels, produits laitiers… produits tous issus d'une production locale.

Tous les visiteurs, unanimes sur cette magnifique exposition, ont salué le travail des élèves et de l'équipe enseignante. Un beau moment de partage apprécié par tous.

Fête de fin d'année

Kermesse des écoles de Bures

Vendredi 15 juin, les écoles de Bures ont donné rendez-vous aux familles des élèves des écoles sur la pelouse du stade de foot à l'occasion de la kermesse de fin d'année. Sous le soleil, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont présenté avec brio leur spectacle sur le thème des contes.

Puis, ce fut le lancement des jeux très appréciés par les enfants en particulier la structure gonflable de plusieurs mètres… Munis de leurs tickets gagnés lors de leurs exploits, les enfants ont pu choisir leurs petits cadeaux au stand lots. Sans oublier, la remise des lots tombola dotée cette année de près de 60 lots à gagner dont un iPad4 ! Avec près de 350 participants, la kermesse de Bures fut l'occasion encore une fois de partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié et d'un généreux buffet-barbecue. Merci aux parents pour leur aide précieuse et aux services techniques de la commune et rendez-vous l'année prochaine !

Cérémonie

Entrée en 6ème et remise du permis Internet

Vendredi 22 juin, les élèves de CM2 étaient conviés avec leurs familles à la cérémonie d'entrée en 6ème à la salle des loisirs de Morainvilliers. Pour marquer la fin du cycle élémentaire et l'entrée au collège, Madame Le Maire, Fabienne DEVEZE, assistée de plusieurs adjoints, élus et des directrices des écoles a remis à chaque futur collégien une clé USB personnalisée du blason de la commune. L'occasion également pour le gendarme BARRE de remettre le permis Internet aux élèves ; l'aboutissement des formations organisées dans nos écoles élémentaires avec l'aide de la gendarmerie pour sensibiliser les enfants sur les dangers et usages d'Internet.

En clôture de cette belle cérémonie, les invités furent conviés à échanger autour d'un buffet convivial.

Retrouvez-nous ou **écrivez-nous** sur :

1. www.morainvilliers-bures.fr
2. accueil-mairie@morainvilliers-bures.fr
3. https://www.facebook.com/villedemorainvilliersbures

Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures

12ème édition du Trail du Vieux Lavoir

Des températures moyennes, pas de pluie…La météo des jours précédents ne nous avaient pas laissé espérer une telle matinée. Et pourtant…

Certes, les pluies diluviennes tombées juste avant la course ont bien abîmé les sentiers (ravines parfois d'un mètre de hauteur, arbres couchés, mares d'eau, boue), mais malgré cela, la course a pu se dérouler normalement avec une météo parfaite pour accueillir ce dimanche 17 juin, les centaines de coureurs attendus à cette douzième édition.

Comme ces dernières années, l'organisation avait limité le nombre de dossards à 700 et le quota a été atteint avant la date fatidique de clôture.

La marche nordique (organisée par l'association TEMPS LIBRE) n'était pas en reste puisque une quarantaine de marcheurs prenaient le départ sur une distance d'environ 21,5 km ou pour certains, 10 km.

Comme chaque année, c'est sur le 21 km que les participants étaient les plus nombreux, suivi de près par le 10 km qui reste une excellente opportunité de goûter aux joies de la course nature, puis enfin le 35 km, distance qui permet de peaufiner l'entrainement pour un éventuel « ultra-trail », plus long et plus exigeant (+ de 70 km). Notons cette année que les enfants (1 km et 2 km), ainsi que les trailers du 35 km étaient plus nombreux que les années précédentes.

Pour cette 12ème édition, la puce électronique intégrée au dossard a fait son apparition sur toutes les courses, y compris pour les enfants. C'est un vrai « plus » pour les organisateurs ET pour les coureurs car aucune erreur n'est possible, même si certains, heureusement assez rares, se « trompent » de parcours ou, pire, partent sans dossard et profitent gratuitement des ravitaillements… « L'esprit » du trail à ses débuts est bien loin…

Nous le répétons chaque année, mais cette manifestation sportive nécessite de nombreux bénévoles qui souvent restent plusieurs heures dehors à diriger, informer ou ravitailler les coureurs. Leur efficacité et leur gentillesse sont toujours très appréciées des sportifs et la réputation de cette course leur est dûe en très grande partie.

Notons également que les courses enfants ne pourraient se dérouler sans l'aide précieuse de quelques parents et du corps enseignant, qui gèrent parfaitement bien cette partie non négligeable cette matinée sportive.

Remercions également les services techniques de la mairie qui travaillent d'arrache pieds pour que ce week-end soit une réussite pour Morainvilliers.

Les résultats de la course sont disponibles sur notre nouveau site de la course : http://trailduvieuxlavoir.com/ ou sur tous les bons sites de chronométrage, partenaires de la course !

Coupe du Monde

Magnifique finale sur grand écran !

Merci aux services techniques d'avoir orchestré l'organisation de notre fan zone un peu improvisée au dernier moment pour cette finale de la Coupe du Monde de football 2018 dont la France est sortie vainqueur après 4 buts à 2 contre la Croatie. Tout a parfaitement fonctionné et ce fut bon de partager ce bel événement avec les Morainvillois présents, environ 90 personnes, dans une belle ambiance festive aux couleurs bleu, blanc, rouge sur grand écran en Mairie !

Vive la France !

Zoom arrière

Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures

Fête de la St Jean 2018

Nous l'avons attendu très longtemps mais contrairement à l'année dernière le soleil était très présent ce samedi 23 juin 2018 et la météo était parfaite pour fêter la St Jean.

La grande nouveauté de cette année est que le feu d'artifice ait été tiré depuis la pelouse du château de l'association des « Petits Frères Des Pauvres ».

Les artificiers ont pu commencer leurs préparatifs dés 8h00…Et sous le soleil, s'il vous plait !

De leur côté, en début d'après midi, les bénévoles de l'AFLMB, commençaient à s'activer pour accueillir dans les meilleures conditions, les habitants de la commune pour le traditionnel BBQ de la St Jean.

Dés 19h, les premiers habitants du village ont pu venir s'attabler à l'extérieur de la salle des loisirs.

Il n'aura pas fallu très longtemps pour que toutes les tables se remplissent et que chacun puisse dîner tranquillement, soit entre amis, soit en famille, le tout en attendant le feu d'artifice. A 23h00 et sur un fond musical plutôt tendance « romantisme russe » (mondial de football oblige), les artificiers ont commencé à tirer leur feu dans un décor nouveau pour tous. Comme chaque année, ils nous ont émerveillé avec quelques nouveautés pyrotechniques que les spectateurs ont visiblement apprécié à leurs justes valeurs, si l'on en croit les applaudissements à la fin du spectacle.

Après un bouquet final comme à l'accoutumée, magnifique, et l'embrasement du « fameux » feu de la St Jean, ce sont les DJ qui prenaient le relais de la soirée pour terminer la fête au milieu de la nuit.

Félicitons l'équipe d'artificiers bénévoles, pour ce magnifique spectacle qui demande une longue et minutieuse préparation. Un grand bravo à toute l'équipe de bénévoles de l'AFLMB qui ont fait de cette Saint Jean 2018, une grande réussite. Remercions également l'association « Des Petits Frères Des Pauvres », entre autre Mr Vantome, qui nous ont permis de lancer le feu depuis le parc du château.

Enfin n'oublions pas les services techniques de la mairie qui travaillent énormément en amont (mais également après la fête…), pour que ce week-end soit une réussite pour Morainvilliers.

A vos agendas

Mairie de Morainvilliers-Bures
République française
Département des Yvelines

***PROPOS* D'ARTISTES**

Salon des Arts

« PROPOS D'ARTISTES » 2018 est en préparation et cette dixième édition ouvrira ses portes, comme les années précédentes, **pendant 9 jours**. Nous sommes heureux de vous annoncer que l'exposition 2018 se tiendra donc du :

Samedi 6 octobre 2018 au Dimanche 14 octobre 2018

Tout comme pour les éditions précédentes, nous avons choisi de ne pas nous attacher à un thème précis, mais de nous ouvrir à une créativité artistique riche et diverse, en **peinture et sculpture**, toutes techniques confondues.

L'invité d'honneur sera cette année**, JEAN DANIEL BAUMANN,** artiste sculpteur orgevalais.
Nul doute que vous serez agréablement surpris par la créativité, l'originalité et la poésie de son œuvre.

Cela dit l'exposition s'inscrira dans une **tendance résolument moderne** (figurative ou abstraite) et cette manifestation culturelle aura pour objectif de faire connaître et apprécier les œuvres d'artistes amateurs ou confirmés de notre région.

Petites annonces & Baby Sitting

GARDE D'ENFANTS

> **Assistante maternelle** avec 20 ans d'expérience, **dispose d'une place** pour septembre, 4 ou 5 jours par semaine pour un enfant de 0 à 3 ans.
Merci de me contacter **01 74 12 30 66 / 06 98 26 95 19**

> **Assistante maternelle** en pavillon, **dispose d'une place** pour septembre, 4 ou 5 jours par semaine pour un enfant de 0 à 3 ans.
Merci de me contacter au **06 22 12 61 41**

> **Assistante maternelle** agréée depuis 20 ans sur Morainvilliers, **dispose d'une place** à partir de septembre pour un bébé à temps complet.
Merci de me contacter **01 39 75 51 91 / 06 60 74 38 75**

> Pour la rentrée de septembre 2018, **nous recherchons une personne pour récupérer notre fille** de 6 ans au CP **et notre fils** de 3 ans à la maternelle à 16h30 et les garder jusqu'à 19h30 environ tous les lundis, jeudis et vendredis et un mardi sur 2. Idéalement les garder le mercredi, sinon les récupérer au centre de loisirs de Morainvilliers en fin de journée jusque 19h30.
Merci de nous contacter au **06 60 98 72 21**

> **Nourrice** avec 20 ans d'expérience, **recherche** 1 ou 2 enfants non scolarisés à garder à partir de septembre. Me contacter au **06 19 54 22 44**

GARDE D'ENFANTS ET AIDE AU MÉNAGE

> Nous **recherchons une personne de confiance**, véhiculée, **pour garder à notre domicile un nourrisson** de 3 mois, **et apporter une aide aux tâches ménagères** les mardis et jeudis, et qui pourrait occasionnellement déposer et récupérer notre fille de 5 ans à l'école Jeanne d'Arc, dès septembre 2018. Préférez me contacter sur le portable via SMS, sur le fixe, n'hésitez pas à laisser un message.
Préférez me contacter sur le portable via SMS au **06 43 71 39 80**. N'hésitez pas à laisser un message

LISTE BB SITTING

La liste de baby-sitting a été mise à jour suite aux réponses données au courrier envoyé fin mai à chaque jeune inscrit sur cette liste.

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de vous rendre sur notre site internet www.morainvilliers- bures.fr – rubrique « petites annonces »

SUR BURES

- *LE YANNOU Romain* — *né en novembre 1999*
  06 42 05 07 01
- *SAVORY Edwin* — *né en janvier 2002*
  01 74 12 37 43 / 07 81 77 67 79

SUR MORAINVILLIERS

- *ANDRIANARISON Elisa* — *née en juin 2001*
  06 95 80 78 38
- *DARRAS Julia* — *née en avril 1997*
  06 27 10 80 47
- *DUBOC Antoine* — *né en novembre 2001*
  06 65 07 02 48
- *MATHA Alice* — *née en octobre 2001*
  07 82 06 50 64
- *MAXIMOFF Cassandre* — *née en juillet 2000*
  07 81 59 81 65
- *SEVRAY Gabrielle* — *née en octobre 2001*
  06 95 43 55 27 / 06 95 43 55 27

BIBLIOTHEQUE
MORAINVILLIERS-BURES
Ecole de Bures
5 Rue de la croix de l'orme

Présidente : Marie-Louise BATAILLE
01 39 75 88 84

B-M-B

Mardi : 16h00/18h30
Vendredi : 16h00/18h00
Samedi : 10h30/12h30

01 39 75 81 40

biblibmb@gmail.com

Note de lecture n° 111 rédigé par Gilbert Lemétayer

L'amie prodigieuse. Enfance, Adolescence

écrit par Elena Ferrante
2014
Folio Gallimard

Cette saga en 4 volumes fait le tour du monde et a déjà trouvé quelques millions de lecteurs. Voici le premier volume, Enfance et adolescence. En effet nous allons suivre la vie des deux héroïnes Elena et Lila depuis leur entrée à l'école jusqu'au mariage de Lila, racontée par Lila qui a maintenant 67 ans. Elena et Lila habitent dans un quartier pauvre de Naples où tout le monde se connait mais dans la pauvreté il y a aussi une hiérarchie. Nous faisons connaissance avec un monde grouillant, se jalousant, parfois violent. Les enfants n'ont pas d'autre horizon que celui que leur offrent leurs parents. Ils vont devenir petits commerçants, artisans, serveurs, vendeurs. Au pire suivre les ainés dans des trafics pas très clairs parfois dangereux. Lila et Elena deviennent des amies et ont la chance de tomber à l'école sur une maîtresse qui détecte leurs qualités et insiste auprès de leurs parents pour qu'elles poursuivent leur parcours scolaire au collège puis au lycée. Elena le fera. Lila ne la suit pas et se laisse marier 16 ans, attirée par la relative aisance de l'héritier de l'épicier du coin. Le lecteur se retrouve au milieu d'une foule de personnages, enfants et parents, qui sont parfois difficiles à suivre. Mais qu'importe. L'important c'est atmosphère de cette ville qui est parfaitement rendue.

Bibliothèque Morainvilliers

L'ouverture de la deuxième bibliothèque va se préparer de septembre à décembre prochain .

Si vous voulez :

- donner quelques heures et participer à la création de ce nouveau lieu
- faire parti de l'équipe des bénévoles avec une permanence par mois

Vous pourrez vous faire connaître début septembre
à notre stand lors de la brocante, utiliser notre adresse mail,
ou passer nous voir le jour de l'inscription aux activités Temps libre.

Bibliothèque Bures

« école primaire de Bures, rue de la croix de l'orme »
inscription à la bibliothèque le **lundi 3 Septembre** jour de la rentrée scolaire
de **9h à 10h et de16h à 18h**
ainsi qu'à chaque ouverture à partir du 11 septembre
Tarifs annuels : Enfant : 5 €, Adulte 10 €, Famille 15 €

Bonnes vacances, bonnes lectures et à bientôt à la bibliothèque

Comme chaque année la bibliothèque est fermée pendant la durée des vacances scolaires

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

LA LICORNE ASSOCIATION

PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ, LA LICORNE VOUS PROPOSE :
(Sorties et stages réservés aux adhérents de l'association La Licorne)

Les sorties

MERCREDI 11 JUILLET

MERCREDI 18 JUILLET

MERCREDI 25 JUILLET

MERCREDI 01 AOUT

Les stages

SEMAINE DU 9 AU 13 JUILLET

ANGLAIS

SEMAINE DU 16 AU 20 JUILLET

ARTS MARTIAUX ET SPORTIFS

SEMAINE DU 23 AU 27 JUILLLET

ARTS MARTIAUX ET SPORTIFS
ESCALADE ET TENNIS

SEMAINE DU 03 JUILLET AU 03 AOUT

PISCINE

Le centre de loisirs propose aux enfants une multitudes d'activités en plus des sorties et des stages.

Il est ouvert cet été de 7h30 à 19h00
du lundi 9 juillet au vendredi 3 aout et du lundi 27 aout au vendredi 31 aout

site internet : **www.aslicorne.fr**

tel : **01 39 72 24 20**
06 19 12 11 12

e.mail : **as.licorne@orange.fr**

Nouveaux horaires à partir de septembre suite à la reprise des 4 jours d'école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 19h00

Mercredi et vacances en journée ou demi-journée
de 7h30 à 19h00

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Tennis Club de Morainvilliers-Bures

Stages d'été

Nos enseignants organisent pendant les vacances scolaires des semaines de stage pour les plus jeunes, avec des formules loisir ou compétition :

Semaine du 9 au 13 juillet
Semaine du 27 au 31 août

Les stages auront lieu sur les terrains de Morainvilliers, près du club house.
Voir les conditions détaillés (matinée ou journée) sur le site web du club : www.tcmb.fr
Les inscriptions aux stages se font directement auprès de nos enseignants.

Inscriptions pour 2018/2019

Les inscriptions se dérouleront au rez de chaussée dans la maison des associations,
le **samedi 8 septembre** de 9h00 à 16h00
et
le **samedi 15 septembre** de 9h00 à 12h00

"Tennistiquement vôtre", **Le bureau du club**

Info pratiques : www.tcmb.fr e-mail : sec.tcmb@tcmb.fr Tél : 06 22 70 79 28

Une année record pour VO2 Rives de Seine

Pour sa 6ème saison, le club d'athlétisme intercommunal de Villennes, Orgeval, Médan, Morainvilliers Triel et Chanteloup se porte bien !
Le record d'adhérents a été battu cette année avec 144 athlètes, de tous niveaux, de 6 à 64 ans, dont la moitié de filles !
Les ¾ d'entre eux soit près de 110 ont participé à des compétitions !
En effet, les athlètes en noir et bleu se sont mis en évidence sur plus de 60 compétitions cette saison, dont les marathons de Berlin, Paris, Toulouse, Annecy et Saumur !
Mais aussi de nombreux cross, trails, courses nature et sur route des environs, en province et même en Guadeloupe !
Certains ont même participé à Moirans et Plouay aux championnats de France de cross !
Bref, les cinq entraîneurs, tous diplômés, ont du pain sur la planche pour encadrer 4 séances hebdomadaires à Orgeval, Villennes, Andrésy ou Marly le roi !

Site internet :
vo2rs.fr

Tél :
06 40 10 96 80

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Forum des associations : Inscriptions 2018-2019

Rendez-vous dans la Maison des Associations

Samedi 8 septembre 2018 :
de 9h00 à 14h00 ..... ANCIENS ELEVES
de 14h00 à 17h00 ..... POUR TOUS

Samedi 15 Septembre 2018 :
de 10h00 à 13h00..... POUR TOUS

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter notre site internet
www.tempslibre.org
et vous y inscrire pour les activités de la saison prochaine
(sous réserve de modifications d'horaire de dernière minute).

Pour mémoire, la liste des cours proposés actuellement :
Enfants & Ados : Judo - Multisports - Danse Modern Jazz - Anglais - Dessin/Peinture/Mosaïque/Arts Plastiques - Eveil Musical - Etude Instrumentale/Percussions - Théâtre

Ados & Adultes : - Aïkido - Gymnastique - Zumba - Marche nordique - Yoga - Musique / Groupes Musique Rock & Tzigane - Théâtre
Anglais - Couture - Aquarelle - Pastel - Peinture à l'huile - Peinture sur porcelaine - Peinture décorative - Mosaïque - Atelier Photos - Réfection de sièges - Scrapbooking Atelier déco d'intérieur à thème

Tennis Club de Morainvilliers-Bures

Samedi 8 septembre 2018 :
de 9h00 à 16h00

Samedi 15 septembre 2018 :
de 9h00 à 12h00

Les préinscriptions à l'école de tennis sont ouvertes.
Le formulaire est disponible sur le site internet du club **www.tcmb.fr**

Pour les nouvelles inscriptions,
anticipez la réalisation d'un certificat médical pour la pratique du tennis (en compétition ou loisir).
Renseignements : **contact@tcmb.fr**

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Morainvilliers - Bures

ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURES

28ème Brocante de la St Gorgon

Dimanche 9 septembre 2018

Prochaine permanence d'inscriptions, en mairie :
Mardi 4 septembre 2018 de 19h00 à 20h30

QUELQUE SOIT LE MODE D'INSCRIPTION (par bulletin ou lors des permanences), NOUS NE GARANTISSONS PAS VOTRE SOUHAIT D'EMPLACEMENT A UN ENDROIT PRÉCIS

Bulletin à retourner en Mairie, avant le 4 septembre 2018, date de clôture des inscriptions

✂ ----------

Bulletin d'inscription

NOM : …….. **PRENOM** :……

Adresse : …….....

Code postal : ……..**Ville :**……..**Téléphone :**…….

Pièce d'identité présentée : ……**N° :** ……**Lieu de naissance :**…..……

N° d'inscription au registre du commerce pour les professionnels : ……

Objets mis en vente (vaisselle, meubles, jouets, etc…) : ……

……

Habitants de Morainvilliers-Bures **10€ les deux mètres** ☐
Extérieurs à la commune ou Professionnels **15€ les deux mètres** ☐

Pour les inscriptions en famille ou entre amis, merci de glisser le(s) bulletin(s) et le(s) règlement(s) dans la même enveloppe

JE RÉSERVE …….. METRES, SOIT UN MONTANT DE …… €

Souhait d'emplacement, (selon les possibilités et sans garantie d'acceptation) :

……

Lors de l'inscription, merci de joindre **OBLIGATOIREMENT** les documents cités dans le règlement (au verso) à savoir : **photocopie de votre carte d'identité (recto verso),** ou permis de conduire, passeport, un **chèque libellé à l'ordre du** ***régisseur des recettes de Morainvilliers,*** une **autorisation parentale pour les mineurs.**

En m'inscrivant, je reconnais avoir pris connaissance du règlement (au verso) et d'en accepter les termes.

Date : **Signature :**

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURES

28ème Brocante de la St Gorgon

Règlement

Article 1
La brocante de la Saint Gorgon est organisée par l'Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures (A.F.L.M.B.)

Article 2
Les inscriptions débuteront à la parution des **Nouvelles de JUIN, dans lesquelles un bulletin d'inscription sera joint.**

- Deux permanences d'inscriptions se tiendront les **26 juin et 4 septembre 2018 de 19h00 à 20h30,** en mairie.
- **Quelque soit le mode d'inscription** (par bulletin ou lors des permanences) l'organisation **NE PEUT GARANTIR L'EMPLACEMENT EVENTUELLEMENT PRÉCISÉ ou DEMANDÉ.**

Article 3
Toute inscription devra être accompagnée :

- **De la photocopie d'une pièce d'identité** (Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire)
- **Du bulletin d'inscription dûment complété et signé**, attestant ainsi l'acceptation du présent règlement.
- **D'un chèque libellé à l'ordre du « régisseur des recettes de Morainvilliers »** et correspondant exactement au nombre de mètres réservés.

SANS LA TOTALITÉ DES DOCUMENTS, L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDÉE.

Article 4
Dans tous les cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5
Les exposants s'installent entre 6h00 et 8 h00.
Les véhicules ne peuvent plus circuler sur la Brocante après 8h00.
La fin de la brocante est prévue à 18h00.

Article 6
Pendant le déchargement et le chargement, les exposants doivent respecter les consignes des placiers. Les exposants devront laisser les emplacements propres. Un sac poubelle, remis à chaque exposant en début de journée, devra être déposé aux endroits désignés par les organisateurs.

Article 7
Les exposants ne doivent pas :

- enfreindre les interdictions
- céder l'autorisation qui leur est consentie à titre personnel et individuel
- encombrer les voies de circulation prévue pour les secours.

La gendarmerie pourra contrôler votre justificatif d'emplacement ainsi que la liste des objets exposés.

Article 8
La vente d'alimentation et de boisson est strictement réservée à l'organisateur, l' A.F.L.M.B.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

YVELINES COUNTRY

Les inscriptions se feront lors du premier cour.
Vous trouverez les modalités sur notre site : **www.yvelines-country.net**
Infos/Contacts :
Christian Brugnet : **06 37 37 76 62** / Marie-France Bonin : **06 62 11 18 48**

Reprise des cours dans la salle des loisirs

Mercredi 19 septembre	19h30 - Cours « intermédiaires »
Jeudi 20 septembre	19h30 - Cours « novices »

Pour ceux qui souhaitent faire quelques pas d'essais …
nous les attentons lors des premiers cours débutants, n'hésitez pas, venez nous voir !!!

Tarif annuel : Saison 2018 - 2019 (de Septembre à Juin)

Adhésion à l'Association : **10 € / an**
Adhésion à la Fédération de Danse : **17 € / an**
Cotisation annuelle : **180 € /** 1 h de cours
210 € / 1 h et demi de cours

Pas de cours pendant les vacances scolaires

Possibilité de fractionnement du paiement en 3 chèques / Tarif préférentiel pour 2 cours ou 2 personnes de la même famille sur justificatif

Pour la validation de mon dossier d'inscription fournir :
certificat médical de moins de trois mois pour l'assurance, photo d'identité et chèque (s) libellé(s) à l'ordre d'Yvelines Country

L'Amicale des Donneurs de sang

L'Amicale des dons de sang Morainvilliers/Bures
vous souhaite à tous et toutes de bonnes vacances
et vous donne rendez-vous pour la collecte de sang
pendant la brocante le 9 septembre 2018 sur la journée de 10h à 16h
dans les locaux de la salle des loisirs de Morainvilliers.

Comme à l'accoutumé,
nous comptons sur votre esprit de solidarité
envers les besoins en sang qui,
malheureusement, pendant les vacances
augmentent suite aux accidents de la route.
Sûr de votre investissement dans ce domaine,
l'Amicale vous remercie d'avance et vous renouvelle
ses vœux de bonnes vacances et repos bien mérité.

Pour l'Amicale des dons de sang Morainvilliers/Bures :
Yolande Cavelot

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

L'Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures
souhaite organiser

Une croisière Beaujolais à Paris
Dimanche 18 novembre 2018

Si vous êtes intéressé (e), merci de compléter et de déposer en mairie,
le coupon de pré-inscription ci-dessous afin que l'AFLMB puisse prendre contact avec vous.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION CROISIERE BEAUJOLAIS
A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 5 SEPTEMBRE 2018

NOM : .....

NOMBRE DE PERSONNE : .....

ADRESSE : .....

Tel : .....

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.